

Autour de l'Horloge

Bulletin Municipal de Sauzé-Vaussais

N°33 - décembre 2016



SOMMAIRE

Le Mot du Maire

..... 2

La Vie Municipale

Quoi de neuf à Sauzé-Vaussais 3

Environnement et voiries 4

Plan d'entretien des espaces verts 5

Village Vacances..... 6, 7

Informations sociales 8, 9

Etat civil -Lutte contre le cambriolage 10

La Vie Enfance - Jeunesse

MCJ..... 11

Les écoles maternelle et élémentaires 12

Film «Antoine voudrait refaire le monde» 13

Les Informations diverses

Informations communautaires 14, 15

Centre de Langues Etrangères 16

A l'essentiel et Bois Energie Distribution 17

La vie d'un Sauzéen et Calendrier des fêtes 18

La Vie Associative

Festival Humour 19

Comité des fêtes..... 20

Open sky - Chorale à travers chant..... 21

Secours catholique - Au Cœur du Baboab..... 22

Usa du sauzéen - Apecaf..... 23

Club détente et créations..... 24

ASTM..... 25

Anacr 26

Médillés militaires 27

Mémento

..... 28

Si j'en doutais encore, ma conviction est faite...

Que vous changiez nos dirigeants politiques du plus haut de l'Etat à nos futures grandes collectivités, en passant par les strates départementales, les élus proposent mais les administrations figées dans leur routine, de peur de montrer leur incapacité, décident et agissent comme bon leur semble.

Des exemples récents viennent de conforter cette opinion, mais je ne donnerais pas les noms... C'est comme ça que la France s'enfoncé doucement mais sûrement... La France cancre de l'Europe au niveau scolaire, au niveau économique, c'est l'incompétence à tous les niveaux !

Un exemple : nous venons de recevoir un catalogue d'aides aux communes rurales, mais dans le même temps on nous enlève nos attributions, on nous interdit de construire, on abandonne notre réseau routier, et tout est fait pour grossir encore et toujours les zones urbaines quitte à en faire les grenouilles de la fable !

Pourtant, l'actualité rappelle sans cesse à nos dirigeants, actuels ou passés, qu'ils sont dans l'erreur depuis plus de quarante ans dans leurs choix d'aménagement du territoire...

En grossissant sans fin les zones urbaines au détriment de la ruralité, ils accumulent tout ce qui va à l'inverse d'une bonne qualité de vie des Français ! Ces derniers jours nous le rappellent : Pollutions à répétition extrêmement nocives pour la santé, inadaptation des moyens de transports, pertes de temps et stress en découlant, création de guettos dans les banlieues engendrant une délinquance incontrôlable... Je pourrais noircir le tableau à l'infini !

On pourrait croire que ce constat partagé va infléchir cette politique désastreuse... Il n'en sera rien, tant que nos dirigeants privilégieront leurs intérêts personnels ! La France profonde peut « crever », l'élite parisienne dont la plupart ne connaît de notre territoire que les lieux de villégiature est confortablement installée ! Mais le pire, c'est que nos « califes » régionaux copient ce schéma désastreux dont ils ne maîtrisent pas les conséquences.

Bon ! Parlons plutôt de votre commune... Vous trouverez dans les pages de ce bulletin, toutes les informations sur les travaux en cours, (espace Salcido, éclairage public, ancienne caserne des pompiers...) et sur nos projets pour 2017 (suite de la rénovation de l'éclairage public, rénovation thermique de la poste, entretien du Manoir du Puy d'Anché, voirie communale...) Sans oublier les projets communautaires : Halte garderie et bâtiment de service à la déchetterie.

Je terminerai en rappelant à tous ceux qui n'hésitent pas à faire part de leurs remarques sur l'entretien de la commune, sur la disparition de certaines manifestations, sur le montant des impôts locaux, sur leurs problèmes de voisinage, en somme sur tout et sur rien que nous citoyens Sauzéens, avons des droits, mais aussi des devoirs... Ne l'oublions pas.

A remarquer, entre autre, les soirées caritatives et autres animations, où les Sauzéens brillent de plus en plus souvent par leur absence... Sauzé ville morte, l'imaginez vous ?

Mais nous pourrons en débattre lors des vœux de la municipalité, le 13 janvier prochain. Venez nombreux ! Il me reste à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2017.

Votre maire,
Michel Eprinchard.

Quoi de neuf à Sauzé-Vaussais ?!

Et bien beaucoup de travaux en cours pour cette fin de l'année 2016... en voici un résumé !

Espace Salcido

Les membres du Conseil Municipal ont décidé de nommer «**Espace salcido**» l'ensemble des bâtiments qui étaient occupés autrefois par le café du Chêne Vert et la quincaillerie Terrassier.

Pourquoi ce nom ? La première mention écrite de l'existence de notre commune **remonte en l'an 990 où il est mentionné le nom de « voacaei salcido ».**

Cet espace comprendra une médiathèque, une maison des associations avec une salle informatique et une maison de services publics.



Future médiathèque



Vue rue du Baron

PLAN DE FINANCEMENT (hors 1^{ère} tranche de déconstruction)

coût des travaux et ingénierie

1 464 830,57 HT - 1 757 796,68€ TTC

Tranche ferme : MEDIATHEQUE

Tranche conditionnelle : MAISON DE SERVICES PUBLICS

subventions attendues :

DETR 20% : 120 000 €

DETR bonus (+10%) 12 000 €

DETR accessibilité (+15%) 18 000 €

DRAC 40 % : 360 592 €

CAP79 Dotation travaux :41 575 €

FEADER : 35 000 €

Fonds de Solidarité Territoriale LGV : 170 638 €

F.S.I.L. : 468 284 €

FCTVA 16,404% : 288 348,96 €

soit un total de 1 514 438 €

AUTOFINANCEMENT :

soit à la CHARGE DE LA COMMUNE :

243 359 € soit 14 % du coût total

La médiathèque s'étendra sur une surface de 267 m² environ et comprendra plusieurs espaces (accueil, exposition, collections, petite enfance, accueil et travail de groupe, multimédia, tisanderie et locaux techniques). Une salle d'exposition de 130 m² sera disponible à l'étage .

La maison des associations et services comprendra plusieurs salles qui seront disponibles pour la SEP section informatique notamment et pour les services publics: CAF, CPAM etc...

Les travaux devraient être terminés à la fin du 1^{er} semestre 2017. La municipalité a décidé de recruter une bibliothécaire qui viendra en appui de Laurence (employée à mi temps) et sera chargée de la mise en réseau de notre médiathèque avec toutes les autres bibliothèques du secteur de Sauzé et Chef Boutonne.

Bâtiments communaux économie d'énergie

La poste construite à la fin des années 60, présente de gros problèmes d'isolation, et sa chaudière est très énergivore. La commune n'ayant pas utilisé la totalité des fonds de solidarité lié au passage de la LGV sur notre territoire, pourrait en profiter pour isoler le bâtiment et modifier le mode de chauffage. L'étude du projet a été confiée à un cabinet spécialisé qui se chargera de proposer plusieurs scénariis.



Bureau de poste dans les années 1970

Toilettes publiques Place du Grand Puits

Ces dernières ont été fermées suite à des dégradations. La municipalité a pris la décision d'installer une caméra de surveillance à proximité, avant de réaliser les travaux de réfection. Elles seront réouvertes au public en 2017. D'autres lieux sont équipés de vidéo surveillance notamment à la Mairie.

Environnement et voirie

Eclairage public économie d'énergie

La modernisation et l'optimisation de l'éclairage public du bourg a commencé fin 2015. Les lanternes à vapeur de mercure, les lanternes ouvertes et les boules sur façades ont été remplacées par des lanternes à LED. Les coffrets de commande ont été rénovés et sécurisés. L'entreprise Delaire basée à Chef-Boutonne a été retenue pour la réalisation de ce projet qui comprenait 2 tranches :

Une première tranche comprenant 51 points lumineux pour un coût HT de 112 212 € auquel s'ajoute 7 400 € de frais d'ingénierie.

Une seconde tranche comprenant 71 points lumineux pour un coût de 50 752 €.

Après réalisation des travaux, on ne peut que constater une discordance esthétique entre les anciennes lanternes qui subsistent encore dans certaines rues et les nouvelles. Ces nouveaux éclairages apportent un meilleur confort visuel (lumière blanche) et un éclairage de qualité. Enfin, ils sont beaucoup moins énergivores et permettent de diviser la facture d'énergie par deux !!!

Les membres du Conseil Municipal ont pris la décision d'étudier une éventuelle seconde phase de travaux dans le courant du 1^{er} semestre 2017.



Projets de la Commission «Voirie Espaces verts»

La commission Voirie - Espaces verts, présidée par Hervé Ardouin, se réunit régulièrement pour réfléchir aux divers aménagements à réaliser sur notre Commune.

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS :

1^{er} projet : au carrefour RD 948 - Rue de la Chevalonnerie

Il a été décidé d'aménager deux petits murets en pierre avec jardinières. La commune disposant d'un stock de pierres et d'un employé spécialisé en maçonnerie, le coût de cet aménagement sera minime.



2^{ème} projet : Au pigeonnier

Quelques arbustes fleuris (lilas des Indes) vont être ajoutés pour un coût d'environ 450 €.



3^{ème} projet : Square de la marguerite

Les rosiers ont été enlevés pour laisser place à des gravillons colorés blanc et ocre pour un coût d'environ 1 100 €. Une nouvelle borne de recharge électrique accélérée sera bientôt installée à la place de celle qui a été transférée Place de la Mairie.



TRAVAUX DE VOIRIE

Plusieurs routes ont été refaites au 2^{ème} semestre 2016 : Rue du Radar , Route de la Jarrige, Rue de la tuilerie – La Barre, Rue de Chalu , Rue du Puy – Puy de Bourin, La Jarrige, Touche Barre, Rue des Pommiers – La Simmonière, Chez D'Orange, Rue du Stade , Plan d'eau du Bois Meunier, Rue de Saulnière, Rue de l'Angélique.



Espace vert et accès - plan d'eau du Bois Meunier

D'autres travaux de voirie seront également réalisés en 2017, notamment à la Montée Rouge. Plusieurs demandes de devis ont été faites pour des prises de décisions dans le courant du 1^{er} semestre 2017.

Hervé Ardouin - Adjoint responsable voiries.

- Fermeture de la mairie de samedi 31 décembre 2016.
- Inscription sur les listes électorales : à déposer à la Mairie avant le 30 décembre 2016.
- Élections Présidentielle : Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017.
- Élections Législatives : Les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017 : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

Plan d'entretien des espaces publics

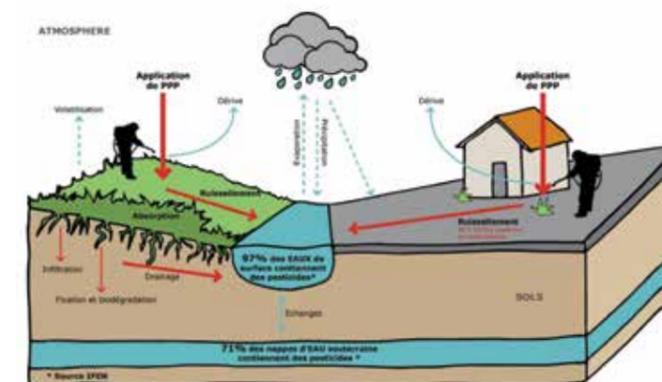
Ce qui va changer demain !!

La loi sur la transition énergétique n°2015-992 du 17 août 2015 (relative à la transition énergétique), dans son article 68, réglemente l'usage des pesticides tant pour les particuliers que pour les collectivités. Cette Loi modifie la Loi n° 2014-110 du 06 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national.

A compter du 1^{er} janvier 2017, l'usage des produits phytosanitaires sera interdit (hors produits de bio-contrôle, produits qualifiés à faible risque (règlement CE N°1107/2009) et produits autorisés en agriculture biologique) sur les espaces verts, les forêts, les voiries (sauf zones étroites ou difficiles d'accès pour des raisons de sécurité des agents communaux) et les promenades accessibles ou ouverts au public relevant du domaine public ou privé. De même, à partir du 1^{er} janvier 2019, la vente, la détention ou l'utilisation de tous les produits phytosanitaires seront interdits pour les particuliers.

Pour cette raison, cette année, la commune de Sauzé-Vaussais a décidé de réaliser un plan d'entretien des espaces publics (réalisé par FREDON Poitou-Charentes) afin d'appréhender plus précisément les différentes zones entretenues sur la commune et les pratiques d'entretien réalisées. Ce plan d'entretien est un outil de diagnostic des pratiques et des risques pour la ressource en eau et la santé publique : il permet de connaître les pratiques, déterminer les objectifs d'entretien, classer et mesurer les zones en fonction de leur risque et proposer des solutions techniques adaptées. Son but est donc de mettre en évidence les risques liés à l'application de désherbant sur les espaces gérés par la commune, de mettre en place une gestion différenciée des espaces (la démarche de la gestion différenciée consiste à entretenir les espaces en fonction de leurs potentiels, enjeux et spécificités, du plus soigné au plus naturel) et de préconiser les techniques les plus appropriées à l'entretien des surfaces concernées.

Seuls 12% des produits phytosanitaires atteignent leur cible. Le reste est disséminé dans l'environnement.



Ce plan doit s'accompagner d'une réflexion de la part de l'ensemble des personnes concernées, élus, services techniques et particuliers :

- Quelle est la place de la végétation spontanée dans la ville ?
- Doit-on désherber partout ?
- La présence de végétation va-t-elle forcément à l'encontre de la notion de « propreté » ?

Un plan d'entretien des espaces publics est donc un outil de diagnostic et d'aide à la décision pour la commune qui s'inscrit dans une perspective de développement de l'espace urbain respectueux de l'environnement et de la santé publique.

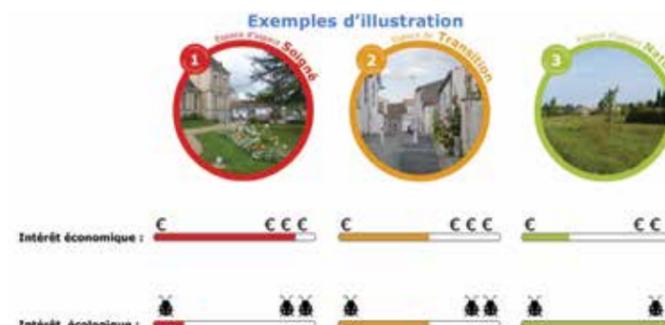
Ce n'est pas un manque «d'action» de vos élus et de vos agents communaux, mais au contraire une réflexion globale de l'entretien sur la commune par une volonté de préserver la ressource en eau et votre santé.

Ce n'est pas «moins d'entretien», c'est le «bon entretien» au «bon endroit».

Acquisition de matériel

Les membres du Conseil Municipal ont décidé d'acquérir une balayeuse d'occasion auprès du SIVER pour un montant de 72 000 euros.

Cette dernière sera livrée en janvier 2017. L'ancienne balayeuse a été mise en vente.



Histoire du Village Vacances

Le 8 février 1966, M. Minault Maire de la Commune expose les démarches qu'il a faites et les renseignements qu'il a recueillis en vue de favoriser l'établissement d'une installation à vocation touristique sur une partie du domaine du Puy d'Anché. « La situation géographique de notre commune est favorable à l'implantation d'un village de vacances avec piscine, d'un terrain de jeux et camping et ultérieurement d'un plan d'eau ». Le Conseil municipal de l'époque donne un avis favorable (à l'unanimité) et entame les démarches pour acquérir 16 hectares de terrain sur le site du Puy d'Anché avec « le vieux château ».

Suite à un désaccord sur le prix de vente, le Conseil municipal décide le 8 mai 1966 d'abandonner l'achat d'une parcelle, et donc de n'acquérir que 11 hectares sur les 16 convoités, moyennant un prix de 53 000 francs. La signature entre M. Minault et le Général Duvoisin a lieu le 24 mai 1966.

Lors de sa séance du 27 janvier 1967, le Conseil apprend que, par lettre du 7 décembre 1966, le Directeur régional du tourisme a fait connaître que la commune de Sauzé-vaussais figure en tête du Vème plan d'équipement touristique et que dans ces conditions, il sera accordé une subvention de 25 % du Ministère de l'Agriculture et un financement de 60 % de la caisse Crédit Agricole. M. Minault suggère aux conseillers de se rendre au Domaine du Puy d'Anché en vue de visiter le château et la futaie les 26 et 29 janvier.

En mars 1968, le conseil municipal est amené à délibérer sur le projet la construction du village dont le cout est estimé à 450 000 francs, subventionné à hauteur de 80 000 francs par le Ministère de l'agriculture et le solde par emprunt. Le préfet M. Jean Rougé a alloué cette subvention par arrêté le 9 mai 1968.

Sa construction sera confiée en aout 1968 à l'entreprise Maria de Niort pour 424 235,39 francs et les travaux électriques seront été réalisés par M. Poupinot.

En mars 1969, M. Le Maire indique que la commune est inscrite au programme 1968 d'aménagement des villages pour une nouvelle subvention de 67 500 € (accordé par le préfet en février 1969) destiné à financer une 2^{ème} tranche

de travaux d'un montant de 190 000 francs (aménagement du château existant lié au village).

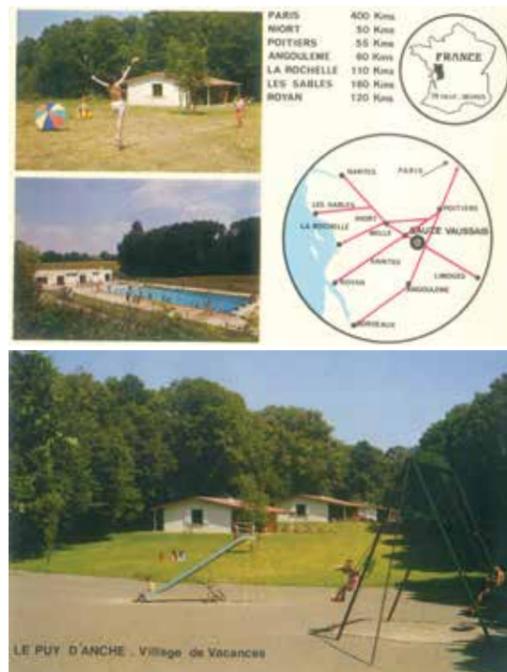
Le 25 mars 1969, le Conseil décide d'acquérir le mobilier et la literie pour 21 663 francs et des équipements ménagers pour 4 810 francs, mais également, des couvertures, rideaux, ustensiles de cuisine (prix non retranscrits).

Les premières locations ont lieu en 1969 et les tarifs étaient les suivants :

130 francs pour une semaine en juin et septembre
150 francs pour une semaine en juillet et 170 francs pour une semaine en août.

(la semaine à cheval entre fin juillet juillet et début août étant à 160 F).

Carte postale commerciale du village vacances - Année 1970

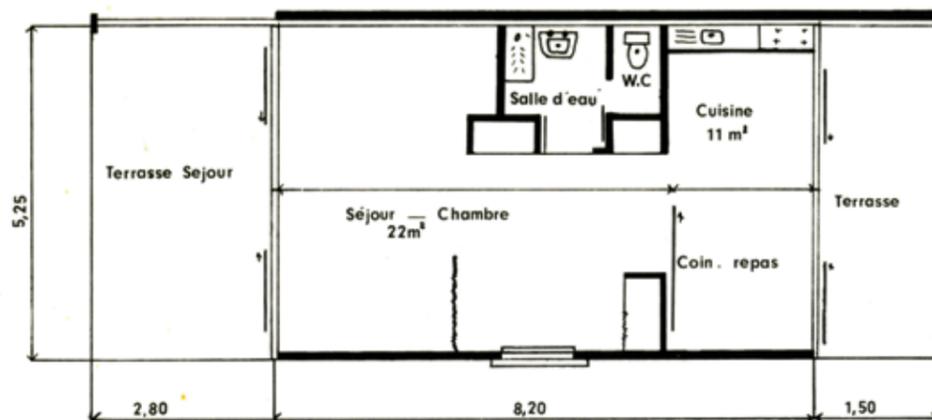


Ameublement d'un Pavillon

4 lits 190 x 80, 1 lit 190 x 120, couvertures.
Évier, chauffe-eau, lavabo, douche, W.C.
3 armoires-penderies, placards.
1 réfrigérateur, 1 gazinière avec four.
1 table de cuisine, 4 chaises, 2 tabourets.
1 chaise longue, 4 fauteuils, table basse.

1 batterie de cuisine, 3 plats.
1 série de couverts, assiettes, verres.
1 moulin à café électrique, 1 cafetière, tasses.
1 égouttoir, 1 broc, 1 bassine.
1 seau à ordures, balais, pelle, serpillière.
Électricité 220 volts.

Plan d'un Pavillon



Rafraichissement des pavillons

En 2009, les pavillons du village vacances sont rénovés. Deux logements sont jumelés afin de pouvoir l'adapter aux personnes à mobilité réduite. Les travaux portent sur l'isolation extérieure (chaux-chanvre), et le changement des huisseries. Le réaménagement intérieur comprend le changement des sols, l'aménagement d'une 2^{ème} chambre, la réfection des sanitaires et du coin cuisine, et l'installation du chauffage dans tous les pavillons. Le mobilier et la literie sont également changés.

7 ans ont passé et les peintures n'étaient plus au goût du jour. Sur les conseils d'une professionnelle, les pavillons ont été repeints en 2016, et décorés de cadres et de miroirs. Des coussins et des plaids colorés ont été ajoutés et les lustres changés. Le coût des accessoires et peinture s'élève à 3 000 € environ.



Salon coin cuisine



Chambre

Tarifs applicable à compter du 1^{er} décembre 2016

Basse saison (wifi et chauffage compris)

01/12 au 01/07 et 03/09 au 30/11

	Tarif nuitée	Tarif semaine
1	60 €	350 €
2	120 €	665 €
3	180 €	998 €

Haute saison

02/07 au 02/09

	Tarif nuitée	Tarif semaine
1	90 €	460 €
2	180 €	874 €
3	270 €	1 311 €

Caution:

Dégradation	200 €
Ménage (1)	100 €

Offre spéciales (2):

Fidélisation (3)	10%
Parrainage (4)	5%
Semaines consécutives (5)	5%



Sophie Pasquier a été recrutée en tant qu'agent de promotion touristique par la municipalité en avril 2016. Elle a pour mission le développement commercial du village vacances et du camping, la gestion des locations, l'accueil des touristes et supervise l'entretien du site.

« Je suis née à Niort mais j'ai effectué la fin de mes études en Picardie à Amiens où j'ai obtenu mon brevet de technicien supérieur en assurance. J'habite à Sauzé-Vaussais depuis juin 2015 où j'ai rejoint mon mari qui travaille pour la commune.

De juin 2015 à avril 2016, j'ai travaillé à l'Hôpital de Niort en tant qu'agent des services hospitaliers.

Ce que j'aime dans mon métier, c'est le relationnel qui est omniprésent dans ce domaine. C'est un travail qui nécessite

d'être polyvalent et je souhaite faire découvrir aux vacanciers la ville de Sauzé-Vaussais et le Pays Mellois, car ce sont des lieux riches en histoire...

Le village vacances du Puy d'Anché est un site calme et naturel où nos vacanciers peuvent s'y ressourcer. »



Informations sociales

Kinesithérapie

Soucieux de préserver les services dans notre localité, et malgré les efforts d'investissements à prévoir, les membres du Conseil municipal par délibération du 03 octobre 2016, ont décidé de mandater le Cabinet de recrutement OPTIM SYNCHRONY pour rechercher UN KINESITHERAPEUTE désirant s'investir en zone rurale. Vous serez informé du résultat dans le prochain bulletin.



Vehicule électrique

Place de la mairie, depuis quelques semaines, a été installée une borne électrique. La municipalité a décidé de mettre à la disposition des habitants de la Commune, un véhicule électrique pour vos déplacements locaux : réservation à effectuer au secrétariat de la Mairie au 05 49 07 60 53.



VIE DU C.C.A.S

Les services à retenir :

SERVICES	FONCTIONS	CONTACTS
Aide sociale	Secours ponctuels	Mairie de Sauzé-Vaussais : 05 49 07 60 53
Accueil d'urgence	Pour 02 personnes et 48h	Mairie de Sauzé-Vaussais : 05 49 07 60 53
Maison de la solidarité place de la chaume 79190 Sauzé-Vaussais	Permanences : 1) Epicerie Sociale un mercredi après-midi par quinzaine. 2) Restos du Coeur. 3) Secours Catholique. 4) Entraide Sauzéenne un vestiaire (vêtements enfants adultes) à votre disposition contre une adhésion annuelle de 3€	1) Renseignements : 05 49 27 66 81 Inscription au Centre Médico Social de Melle (voir ci-après). 2) Inscription le lundi de 13h à 15h sur place. distribution le mardi de : 14h à 16h 3) Contact : 05 49 27 92 60 ou au : 07 88 28 45 52 4) Ouvert le mardi après-midi - contact en laissant un message au : 05 49 27 14 25
Prêt d'un véhicule électrique	Pour vos petits déplacements	Réservation à la Mairie : 05 49 07 60 53
Service d'aide a domicile aux seniors	Besoin d'un agent pour préparation repas, ménage, toilette.	Renseignements au : 05 49 07 71 69
Foyer logement de sauzé-vaussais	Logements pour personnes en difficulté à domicile avec surveillance, repas et service soins.	Renseignements au : 05.49.07.71.69
Antenne medico sociale	Joindre une assistance sociale, besoin d'aide psychologique.	Appeler le Centre Médico Social de Melle : 05 49 27 02 28
Portage des repas	Besoin que l'on vous apporte un repas complet à domicile ou un plat, régulièrement ou momentanément	Appeler l'accueil de la Communauté de Communes Coeur du Poitou : 05 49 29 83 93
C.L.I.C du pays mellois	Vos parents ou vous-même êtes en difficulté suite à hospitalisation ou désireux de participer à des animations	Contacteur l'accueil du CLIC de MELLE au 05 49 06 63 63
A.I.P.M. Du Pays Mellois	Besoins d'aide pour petits travaux, jardinage, rénovations.	Contacteur l'accueil de l'AIPM : 05 49 29 03 70



Création d'une nouvelle association «Marathon de Parole»

C'est le nom de cette nouvelle association (loi 1901) créée en mars 2016 qui regroupe des patients et des aidants du Sud 79, Sud 86, Nord 15 qui souffrent d'aphasie. Comme chaque premier mercredi du mois, les membres de l'association se réunissent. Les lieux varient en fonction des activités, des saisons.

- Il y a Isabelle, qui a fait 2 AVC
«il me faut beaucoup de temps pour écrire, parler»
- Michael de Lusseray 44 ans
«ie suis content, ma parole revient tout doucement»
- Laurent de Civray 50 ans
«c'est un Combat, tous les jours»
- et Daniel 59 ans de Benest....

On retrouve aussi leur aidant, Jeanne, l'épouse d'André 81 ans de Pleuville: « au début j'étais un peu réticente, je me disais un aphasique j'en ai déjà un à la maison, pourquoi en voir d'autres, finalement on l'aime cette association, je suis en train de préparer des cartons pour notre loto, cette association permet d'être moins seul, d'échanger, on voit les progrès de chacun c'est encourageant. Autour d'un goûter, d'un atelier vannerie, d'un atelier sport, de jeux.., ils rient, échangent... et ne croyez pas qu'un groupe d'aphasique c'est calme !!! quelle ambiance !!!»
Les projets fusent : « on va organiser un loto ! un repas ! un ciné-débat ! pourquoi pas une pièce de théâtre».

L'aphasie, qu'est ce que C'est ??

Une perte totale ou partielle du langage, consécutive à une lésion du cerveau (Accident Vasculaire cérébral, tumeur, traumatisme crânien...). La personne aphasique peut avoir des difficultés variables pour parler, comprendre, lire ou écrire. Communiquer est compliqué et l'aphasie a donc des répercussions sur la vie quotidienne de la personne aphasique et de sa famille. Tout ce qui était naturel avant peut devenir difficile impossible : discuter, comprendre, téléphoner, lire le journal... L'aphasique conserve sa sensibilité et son intelligence. L'aphasie peut toucher tout le monde, à tous les âges de la vie. On estime 300 000 personnes aphasiques en France. Chaque année 30 000 personnes deviendraient aphasiques. L'orthophoniste est le thérapeute qui prend en charge tous les problèmes de communication et de langage, il diagnostique, rééduque et met en place des moyens pour compenser les difficultés de communication. La reconstruction d'une nouvelle vie doit être accompagnée (psychologue, kinésithérapeute, ergothérapeute ...)

Le but de l'association : faire connaître au public l'aphasie, soutenir les familles dans leurs réadaptations familiales, sociales, professionnelles et dans leur rééducation, mettre en oeuvre tous les moyens pour aider les aphasiques à sortir de leur isolement, développer l'amitié et la solidarité entre les personnes aphasiques et leurs familles.

Vous souffrez d'aphasie ?
vous pouvez nous apporter un projet ?
Venez nous rejoindre....
Venez nous retrouver ou soutenez nous (cotisation de 20 euros)

M^{me} Vergnault 34 rue de la Verdinière 79500 Maisonnay.
Contact Présidente - tél : 06 47 28 04 34

Prélèvement d'organes : si vous êtes contre, il faut le signaler

Publié le 01 décembre 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)



À partir du 1^{er} janvier 2017, l'inscription sur le registre national automatisé des refus de prélèvement, géré par l'Agence de la biomédecine, devient le moyen d'expression recommandé pour faire connaître son opposition au prélèvement d'organes.

La demande d'inscription sur le registre national s'effectue sur papier libre ou en remplissant le formulaire à disposition sur le site de l'Agence de la biomédecine. Cette demande est à adresser à l'Agence, accompagnée d'un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire ou titre de séjour).

Toutefois, d'autres moyens d'expression du refus de prélèvement d'organes demeurent. Une personne peut exprimer son refus par écrit et confier ce document à un proche qui le remettra à l'équipe de coordination hospitalière de prélèvement si la situation se présente.

Et en l'absence d'écrit, un proche peut aussi faire valoir l'opposition au don d'organes qu'une personne a manifestée expressément de son vivant.

Le refus de prélèvement des organes est révisable et révocable à tout moment. L'équipe de coordination hospitalière de prélèvement prend en compte l'expression de volonté la plus récente.

Le refus de prélèvement peut concerner l'ensemble des organes et des tissus ou seulement certains d'entre eux.

Etat civil 1^{ère} période 2016

Naissance

Elya Bastier.....	11 Juin 2016
Axel EYMARD.....	14 Juin 2016
Klara VUZÉ.....	19 Juin 2016
Alexis GONTHIER.....	06 Juillet 2016
Lucie MOREAU.....	14 Octobre 2016
Juliano TARAN.....	13 Novembre 2016

Mariage

Mathyas PASQUIER et Sophie CHAUVET	11 Juin 2016
Laurent NÉRISSON et Estelle PETROGNANI.....	11 Juin 2016
Franck CANTEAU et Virginie DUGUET.....	25 Juin 2016
Jérôme LAMOTHE et Emilie DELASSUS.....	09 Juillet 2016

Décès

André MASSÉ	11 Juin 2016
Michelle NORMAND épouse GROUSSAUD.....	02 Juillet 2016
Jacqueline GUILLEUX épouse ZIMMERMANN.....	15 Août 2016
Micheline CONDAC épouse DELABALLE.....	06 Juillet 2016
Fernand RINALDI.....	31 Juillet 2016
Elisabeth DUTEIL.....	02 Août 2016
Micheline SAURET veuve PILLET.....	01 Novembre 2016
Guy THOMAS.....	05 Novembre 2016
Hubert PAILLÉ.....	05 Novembre 2016
Juliano TARAN.....	13 Novembre 2016
Raymonde BALLON veuve TROUVE.....	29 Novembre 2016
Maurice AUGEREAU.....	29 Novembre 2016
René ZANETTI.....	03 Décembre 2016



Pour mieux protéger son domicile, pensez à la règle des « 3 S » : Sécuriser - Surveiller - Signaler

La Gendarmerie communique :

CAMBRIOLAGES : Comment se protéger ?

Le passage à l'heure d'hiver est traditionnellement propice à la commission de cambriolages en début et fin de journée (raccourcissement de la phase diurne favorable aux cambrioleurs).

En cette période, les vols d'outillages sont plus réguliers.

Afin de prévenir ce type de vol, il convient d'adopter des gestes élémentaires de prudence et de civisme :

En votre absence : pensez à fermer les portes et les volets des ouvertures situées à l'arrière de vos habitations. Veillez à bien cadenasser ou fermer à clé vos hangars ou locaux où sont entreposés vos outillages (tondeuse, tronçonneuse, ...). N'hésitez pas à activer vos éclairages en façade d'habitation et à programmer l'allumage de lumières dans une ou plusieurs

pièces (utilisation de minuteurs sur les blocs prise électriques afin de créer des périodes d'éclairage aléatoires). Soyez attentifs aux mouvements inhabituels dans votre voisinage : alertez immédiatement la Gendarmerie (l'appel au 17 est GRATUIT)

De la présence :

- de véhicules faisant des repérages (pensez à relever un maximum d'éléments d'identification comme la marque, le modèle, la couleur ou le numéro immatriculation, le nombre de personnes à bord, la direction de fuite...)
- de personnes au comportement suspect (allées et venues répétées, vente de calendriers, démarchages pour travaux divers, peinture...) testant la présence des propriétaires par l'intermédiaire des sonnettes ou interphones, individus pouvant faire le guet...

La sécurité au quotidien est l'affaire de tous.



JUILLET / DECEMBRE 2016



UN ÉTÉ 100 % MCJ !

Plus de 50 activités différentes, 75 jeunes de la commune et du canton

Une programmation basée autour de Pratiques sportives et culturelles, Rencontres et découvertes
2 séjours « Puy du Fou et FLIP »

Tour de France / escal'arbre / Atelier Floral / Equitation / Olympiades / Bricolage / Paddle Board / Barbecue / Canoe / Geek / Cuisine ...

PROGRAMME HORS VACANCES

Nouveauté 2016 depuis mars

Cinéma / Soirée Billard / Niorl Numérique / Chantiers peinture et bricolage / Parc aquatiques / Piscine / Tour de l'Île d'Alx à vélo / Barrobjectif / Chamois Niorlais / Atelier pâtisserie / Décorations de Noël / Spectacles et Festival Country / Tournois sportifs / Futuroscope / Jeux de Société ...



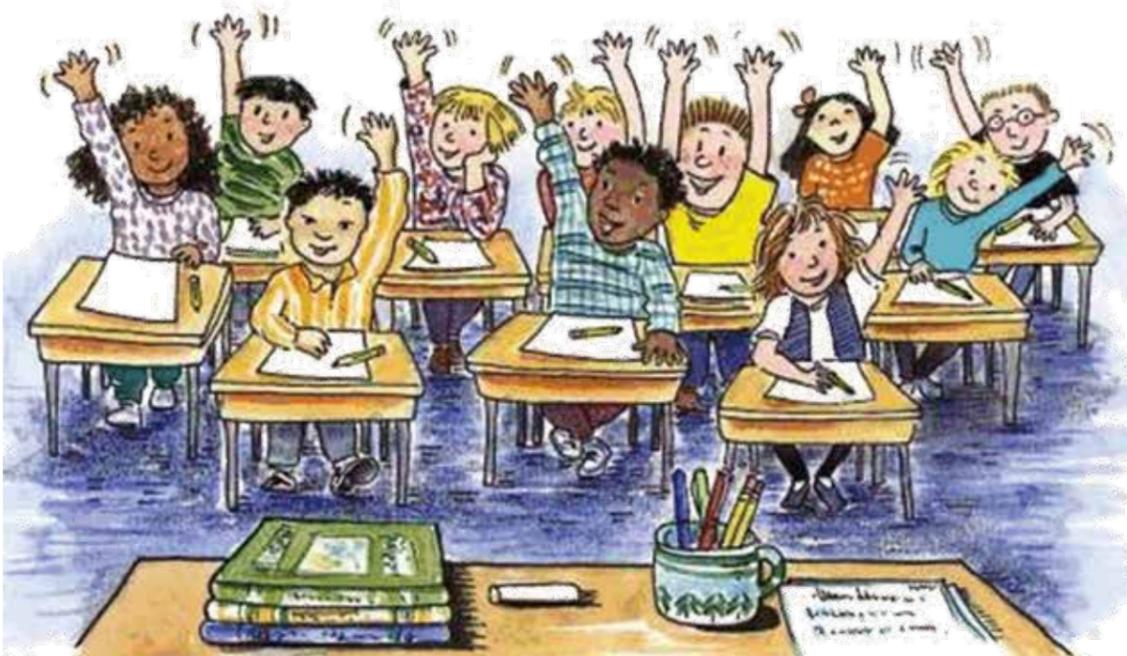
Le « bien vivre ensemble » est le principal objectif de la MCJ. Au-delà de la structure, il s'inscrit pleinement dans nos projets, notamment dans le cadre du partenariat privilégié que nous menons avec le Collège Anne Frank.



4 place du grand puits
79190 SAUZE VAUSSAIS



Les écoles maternelle et élémentaire



Cette rentrée 2016 a vu les effectifs grossir par rapport aux années précédentes. En effet, l'école maternelle a accueilli 52 enfants répartis comme ceci :

Classe de M^{me} Breton :

3 TPS (toute petite section) et 20 PS (petite section) soit 23 élèves auxquels s'ajouteront 5 TPS en janvier, ce qui fera un total de 28 enfants âgés de 2 à 3 ans. Cela représente un effectif important pour cette tranche d'âge et donc un gros travail pour l'institutrice et l'atsem qui l'accompagne dans son travail.

Classe de Mme Auzanneau :

18 MS (moyenne section) et 11 GS (grande section) soit 29 élèves auxquels il faut rajouter 6 GS qui sont en classes de CP afin d'alléger les effectifs de la classe MS-GS, qui aurait été de 35 enfants ce qui aurait été ingérable et n'aurait pas permis de travailler dans de bonnes conditions.

Les 2 institutrices sont assistées de 2 atsem ainsi qu'une 3^{ème} qui vient en complément de 11h15 à 13h, mais aussi d'une auxiliaire de vie scolaire qui accompagne 2 enfants de moyenne section.

L'école maternelle travaille en étroite collaboration avec l'école élémentaire ainsi qu'avec la structure petite enfance (RPE) de la communauté de communes mais aussi avec le foyer logement de Sauzé afin que chacun s'enrichisse et bénéficie des compétences des autres.

Pour la rentrée prochaine, les inscriptions pour les enfants nés en 2014 et 2015 se feront à la Mairie courant Avril afin de donner les effectifs à l'inspection académique avant fin Juin. Il est très important de respecter ces dates car cela conditionne les ouvertures ou fermeture de classe et donc l'avenir de nos écoles.

L'école élémentaire a accueilli 87 enfants répartis en 4 classes.
Classe de M^{me} Tafforin : 6 GS et 20 CP soit 26 élèves.
Classe de M^{me} Coué : 11 CE1 et 9 CE2 soit 20 élèves.
Classe de M Coué : 7 CE2 et 14 CM1 soit 21 élèves.
Classe de M^{me} Delage : 6 CM1 et 14 CM2 soit 20 élèves.

Ils sont aidés par une atsem dans la classe GS/CP afin de faciliter le bon fonctionnement de cette classe dont 6 GS devraient être en maternelle, ainsi que d'une auxiliaire de vie scolaire qui accompagne la scolarité de 3 enfants reconnus handicapés.

Depuis la rentrée, une personne a été nommée sur un poste « plus de maître que de classes ». Elle intervient le lundi, mardi et un mercredi sur deux afin d'apporter une aide aux élèves de cycle 2 (CP, CE1, CE2) dans les apprentissages fondamentaux.

Ceci est donc un plus pour l'éducation de nos enfants. L'école élémentaire travaille en étroite collaboration avec l'école maternelle et le foyer logement ainsi que certaines écoles de la CCCP, mais aussi avec le collège afin de faciliter l'intégration des élèves de CM2 à la rentrée prochaine.

C'est donc une rentrée qui s'est passée dans de bonnes conditions par rapport à certaines années ou nous étions dans l'incertitude quant à une éventuelle fermeture de classe.

Nous espérons tous que la prochaine rentrée se fera aussi sereinement et que les effectifs seront encore en augmentation.

Eric Liaud. Adjoint

Antoine voudrait refaire le monde

Dans le cadre de la participation à l'action culturelle de la Commune de Sauzé-Vaussais et de la découverte d'un film tourné sur le territoire, les enfants de l'école élémentaire participeront à la projection du film de Sébastien Maye : «**Antoine voudrait refaire le monde**» le jeudi 13 avril 2017 à 10h15 salle de cinéma de la Mairie.

L'objectif de cette séance est de valoriser le cinéma Art & Essai, en Poitou-Charentes, découvrir le patrimoine et les milieux naturels de notre département à travers une fiction, accessible à tous. Une fiction qui évoque différents sujets, notamment sur notre environnement, sur l'astronomie, la découverte des planètes de notre système solaire et le métier d'astrophysicien, entre autre.

En préambule de cette séance, le réalisateur du film répondra aux questions des élèves sur le tournage du film.

Le film sera projeté en soirée à 20 h 30 pour tous ceux qui souhaiteraient le voir.

HE-OOH PRODUCTIONS Présente

L'histoire :

Antoine Millet (Erwann Le Guennec) 12 ans, élève du collège Rabelais de Niort, n'a qu'un seul rêve : Partir un jour dans l'espace ! A la découverte d'un autre monde ! Pourquoi pas ?

Mais, entre les cours de Madame Bernon (Brigitte Lecordier), Professeur de SVT et le garde champêtre (Justin Pseudo), la vie n'est pas toujours facile, lorsque l'on commence sa vie d'adolescent. La première pose des questions en classe qui nécessite une réflexion. Le second, installé dans le Marais Poitevin, tire les oreilles de chaque enfant, qui lui manque de respect.

Un jour, Antoine et sa mère (Virginie Tournier) visitent le Musée Bernard d'Agesci.

Il n'y a pas que l'ornithorynque, ce mammifère semi-aquatique, vivant à l'Est de l'Australie, comme sujet exceptionnel à contempler. La déesse de la constellation du cygne attire l'attention du jeune visiteur. Antoine l'observe et, subitement, a l'impression que l'objet se déplace de quelques centimètres, et prend le risque de le voler. A cet instant précis, le jeune garçon ne sait pas que son été 2016 prendra une tournure très particulière.

Très perturbé, il assistera à des phénomènes étranges pour lesquels il essaiera de trouver des réponses auprès de son grand-père (Roger Ropers), à Magné, mais surtout, chez Jean-Eustache de la Rozelière (Jeff Magic), célèbre Astrophysicien qui a découvert dans une émission télévisée.

Outre une petite balade en D.B Panhard des années 60, un voyage inattendu se prépare pour Antoine, dans un monde inconnu, à des années lumière de la Terre.

Etes-vous prêts à quitter notre système solaire ? Car Antoine voudrait refaire le monde !

ANTOINE VOUDRAIT REFAIRE LE MONDE

JEUDI 13 AVRIL 2017

Séance cinéma à 20h30

Entrée libre

UN FILM DE SÉBASTIEN MAYE
AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMUNE DE MAGNÉ & LA COMMUNE DE SAUZÉ-VAUSSAIS
COLLÈGE RABELAIS & MUSÉE BERNARD D'AGESCI DE NIORT
CRÉDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SÈVRES

Vie communautaire

Communauté de communes du Coeur Du Poitou

Le préfet des Deux Sèvres a pris début décembre l'arrêté de fusion de 4 communautés de communes du Sud Deux Sèvres, ce qui a pour conséquence la dissolution de la Communauté de Communes du Coeur du Poitou.

La future grande communauté, composée des anciennes communautés de Celles sur Belle, du Mellois (Melle et Lezay), de Coeur du Poitou et de Brioux sur Boutonne, va donc voir le jour au 1er janvier 2017.

Le nom de cette future communauté n'est à ce jour pas défini. En attendant l'élection du président par les élus en janvier 2017, le président de droit au 1er janvier sera le plus ancien des 4 présidents des 4 communautés de communes, à savoir M. Gillier (Brioux sur Boutonne).

Les services actuellement gérés par la CCCP se poursuivront au 1er janvier sans interruption de services : les écoles, les temps d'activités périscolaires, les déchèteries, le service de ramassage des ordures ménagères, le portage des repas et tous les autres services.

Tous les services seront joignables comme en 2016 : même adresse et numéros de téléphone.

Le nombre d'élus représentants des communes au sein de la future communauté a été fortement réduit. Pour notre commune, sur les 6 élus actuels (M. Eprinard, MJ Rivaud, I. Bouchereau, E. Liaud, S. Fournié et AM Salles), seuls 3 pourront siéger à cette future communauté. Il s'agit de M. Eprinard, MJ Rivaud et S. Fournié.

Implantation d'une structure multi accueil

Les travaux concernant l'aménagement de cette structure devrait commencer très prochainement. le site choisi étant le bâtiment en photo ci-contre qui se trouve dans l'Espace Salcido, à proximité de la médiathèque. Une extension est prévue à l'avant du bâtiment.

Ce bâtiment sera chauffé par la chaudière de l'espace Salcido moyennant une indemnisation financière annuelle.

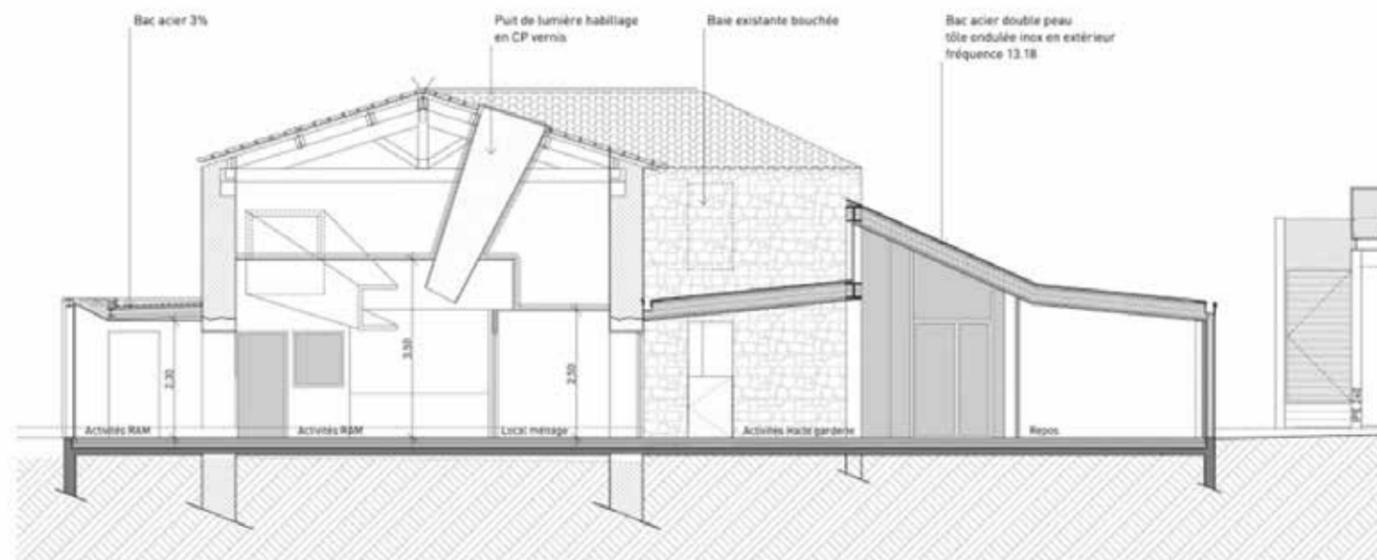
Cette structure regroupera :

- le relais d'assistante maternelle : R.A.M
- une halte garderie : H.G
- un lieu d'accueil enfants parents : L.A.E.P

Ce projet est principalement financé par la CAF et la MSA à hauteur de 80 % environ et autofinancé à 20 % par la communauté de Communes.



Vue actuelle de la future structure multi accueil



Plan de la future structure multi accueil

Maison de services communautaires

Fin novembre, la démolition de l'ancienne caserne de pompiers a commencé pour laisser place aux futurs bureaux qui abriteront les services déchets et assainissement de la Communauté de Communes.

Afin de rendre la salle D (1er étage des halles) accessible aux personnes à mobilité réduite, la commune a décidé



Les Halles avant démolition



Les Halles après démolition



Vue latérale dégagée



Projection : Les halles en 2017

de verser un fond de concours de 20 000 € à la CCCP dans le but de mutualiser la réalisation d'un ascenseur qui desservira tout l'étage. Le chauffage sera également fourni par la commune moyennant une refacturation.

Idéalement situés en plein centre bourg, ces 2 projets communautaires: Structure multi accueil et Maison de services communautaires, viennent renforcer les services existants : Mairie, Ecoles, Maison des Jeunes ainsi que les services à venir : médiathèque, maison de services publics et maison des associations.

Cet ensemble permettra ainsi de redynamiser le centre bourg conformément aux souhaits des élus et notamment des commerçants du bourg.

C. L. E. F.

Centre de Langues Etrangères et Françaises



Emilie Baudrez au centre de la photo accompagnée de collègues enseignants

Votre centre de langues pour avoir les clés de la communication!

- > **Cours d'Anglais**
Conversations en petits groupes
Cours en petits groupes
Cours particuliers
- > **Enfants** Découverte de l'anglais de 6 à 10 ans
Conversation jeunes de 11 à 15 ans
Cours particuliers-soutien scolaire toutes matières de 10 à 15 ans
- > **Assistance et interprète**
- > **Traductions et relecture**

Plus de langues (espagnol, allemand,...) et autres services sur demande.

Depuis le mois d'octobre 2016, au 36 Grand Rue (ancienne librairie Pinaud), s'est installée Emilie Baudrez et son centre de langues étrangères. Titulaire d'un BTS ventes, elle a commencé sa carrière en tant qu'agent de voyage à Toulouse, puis comme agent immobilier à Civray pendant 8 ans. Mariée à un agriculteur, maman de deux petits enfants, elle s'est adaptée pour concilier vie professionnelle et vie familiale. En 2013, elle s'inscrit en tant qu'auto-entrepreneur pour donner des cours de français aux anglais. Très vite, le bouche à oreilles fonctionne et elle gère 12 groupes répartis sur Saint Maixent, Civray et Sauzé-Vaussais soit 23 heures de cours par semaine pour 70 personnes environ. L'absence de centre de langues dans le triangle Poitiers Angoulême et Niort, et la forte demande sur le secteur de Ruffec et Civray, poussent Emilie à se sédentariser et c'est à Sauzé-Vaussais qu'elle trouve sa place. Elle poursuit son activité initiale (français-Anglais) mais espère développer selon la demande l'apprentissage d'autres langues comme l'allemand ou l'espagnol.

Cours débutants : tous les vendredis de 15 h à 16 h 30.

Cours intermédiaires/ conversation : tous les vendredis de 16 h 30 à 18 h. Tarif groupe de 6 à 8 personnes : 8 € . (10 cours minimum)

Cours particuliers : 30 € l'heure.

Anglais enfants /ados :

mercredi 15 - 16 h : découverte et jeux 6/10 ans

mercredi 16 - 17 h : conversation collège 11/15 ans

mercredi 17 - 18 h : soutien anglais 11/15 ans

Tarif : 10 € heure/ enfant, dégressif selon le nombre d'enfants.

Les cours sont assurés par des professeurs natifs ou diplômés et agréés. Les cours particuliers peuvent vous faire bénéficier d'un crédit d'impôt.

Adresse : 36 grand rue - 79190 Sauzé Vaussais.

N° téléphone : 05 49 27 25 63

Centre formation.clef@gmail.com



A l'essentiel... Epicerie Naturelle Un nouveau local

Installée au 53 Grand Rue depuis le 10 novembre 2016, Catherine Rivaud vous accueille dans son nouveau magasin. C'est avec l'aide de son mari retraité, qu'elle a pris la décision d'acquiescer cet immeuble qui se trouvait dans un très mauvais état et de le restaurer.

« Je suis très contente de pouvoir me maintenir à Sauzé-Vaussais depuis 13 ans maintenant, cela correspond à un idéal de vie ».

Ses horaires : Mardi, jeudi et vendredi : de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h. Mercredi et samedi : de 9 h à 12 h 30.

Epicerie Bio, vrac, légumes, pain et fromages (approvisionnement en local en priorité). Complément alimentaire, thé, infusion. Huiles essentielles Florathérapie (spécialiste régionale , élixir fleurs de Bach et autres), Livres et coin lecture.



Développement d'activité

Bois Énergie Distribution

En décembre 2011, Séverine Brothier emménage rue des Carrières où elle a construit un bâtiment de stockage de 500 m² et deux bureaux. Elle y installe sa société Bois Énergie Distribution créée en 2001 à Montalembert. Son activité de commercialisation de plaquettes bois et granulés l'occupe essentiellement de septembre à avril. Installée depuis 5 ans maintenant et désireuse de développer son activité pendant la période estivale de mai à août, Séverine vient de se lancer la commercialisation de mobiliers d'extérieur en Douglas. Elle vous propose des bancs à forme carrée, hexagonale et rectangulaire de plusieurs tailles, des bancs avec ou sans dossier et des traverses en bois. Ces produits sont fabriqués par un artisan et livrés sous 15 jours. Les tarifs sont attractifs de 30 à 230 €.



Exposition à voir Rue des Carrières

Le Douglas appelé aussi « pin d'Orégon » est un bois très résistant.

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi
de 8 heures 30 à 12 heures
et de 14 heures à 18 heures.

Coordonnées :

Bois Énergie Distribution
Rue des Carrières
79190 SAUZE VAUSSAIS
Tel : 05 49 07 56 52
Fax : 05 49 07 87 80
Mail : bois.energie.distribution@orange.fr

La vie d'un sauzéen «pas comme les autres»



Rendre hommage à un sauzéen pas tout à fait «Comme les autres», c'est tout d'abord ouvrir le livre de sa vie et de tenter de résumer en quelques lignes l'énorme travail effectué pendant de nombreuses années. Qu'à cela ne tienne, j'ai décidé de vous raconter la vie de M. René Légeron.

Né à Ardin en 1936, il est arrivé à Sauzé-Vaussais, à l'âge de 13 ans. Diplômé en poche, il exerce le métier de comptable à Niort, épouse Michelle Quincarlet, avec laquelle il aura deux fils Frédéric et Gilles. Il se forme aux métiers de bouche en 1961 et reprend l'affaire de ses beaux parents qu'il développera par la suite.

M. Légeron a été élu conseiller municipal à l'âge de 24 ans, de 1960 à 1972 sous la mandature de M. Minault. Il a notamment participé à la construction du bâtiment de la Poste, place du grand puits, mais aussi et surtout à la création du site du Puy d'Anché : rachat du manoir et des terrains attenants, aménagement de voiries, construction des pavillons, rénovation du village vacances etc... C'est d'ailleurs dans ce cadre que je l'ai rencontré.

« Je me souviens de ce jour où M. Minault avait décidé d'organiser un repas pour la visite du préfet, dans le «vieux château» comme on l'appelait, tout juste acquis par la commune. Il n'y avait ni meuble, ni vaisselle, mais pour M. Minault, rien n'était impossible... Avec mon épouse, nous avons apporté notre service de vaisselle, avons préparé le repas à la charcuterie et avons servi le repas, tout cela dans des conditions difficiles».

En 1965, la charcuterie située 12 Rue du Baron, est déménagée au 58 Grande Rue. Avec son épouse, ils forment de nombreux apprentis (garçons et filles). Son activité se développe, ils emploient 5 salariés. Il devient Président du syndicat

départemental de la charcuterie en 1976, Président régional en 1981, Président du Fonds National de Formation des Employeurs Charcutiers. En 1980, il accède à un poste d'administrateur de la Chambre des Métiers puis 1er Vice Président et enfin Président en juin 1988. La même année, il est élu, à Paris, secrétaire au bureau de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers (APCM). Plus rien ne l'arrête, ni la Présidence de la SOCAMA et du CIFOGE, ni sa participation au Comité Economique et Social Régional Poitou-Charentes, ni sa Présidence à la Chambre Régionale de Métiers et à la Chambre Economique des Deux-Sèvres. De 1992 à 2002 il accède au poste d'administrateur de MAAF Assurances. M. Légeron a également créé en 1997, un groupement d'employeurs qui porte aujourd'hui le nom d'«ADEQUAT 79» avec 80 et 100 personnes employées dans les entreprises artisanales.

Une vie plus que remplie, un nombre important d'articles de presse le concernant...

M. Légeron est un homme engagé, qui n'hésite pas défendre sa profession, ses valeurs mais aussi à transmettre son savoir faire. Rares sont les personnes qui peuvent se vanter d'avoir eu un tel parcours professionnel, ce qui d'ailleurs, lui a valu sa décoration à l'Ordre National du Mérite.

Agé d'aujourd'hui de 80 ans, il mérite qu'on lui consacre ses quelques lignes. Il a tenu à ajouter ces quelques mots :

« Tout ce travail a été possible grâce à mon épouse Michelle qui a toujours été présente dans l'entreprise».

Une belle vie et un bel engagement !



Calendrier des manifestations

Vendredi 6 janvier 2017	16h30	Collecte de sang	Donneurs de sang	Salle socioculturelle
Samedi 28 janvier 2017	20h30	Festival de l'humour	SEP	Gymnase
Vendredi 5 mars 2017	-	Loto	ACCA DE SAUZE	CSC
Dimanche 12 mars 2017	-	Loto	AINES SAUZEEN	CSC
Dimanche 26 mars 2017	14H30	Loto	FNATH	CSC
Sam. 1 et dim 2 avril 2017	-	Les fils en folie	Club détente et créations	CSC
Samedi 15 avril 2017	-	Loto	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	CSC
Dimanche 23 avril 2017	-	Loto	AINES SAUZEEN	CSC
Sam. 20 et dim. 21 mai 2017	-	Festival COUNTRY	OKIES	GYMNASE
dimanche 28 mai 2017	-	Loto	ASPPP	CSC

2017

LA SEP VOUS PROPOSE

son Festival
DU RIRE

15^{ÈME} EDITION

18 € / ADULTES
7 € / 6-12 ANS

AU GYMNASSE, organisé par la SEP

28 JANVIER
20h30
SAUZÉ-VAUSSAIS

VICTORIA VASSILENKO / visuel
RAYNALD / humour
FRANCK ZAVATTA / visuel
TERRY / humour
CHRISTOPHE GUYBET / humour
Show Final / **ALEX LEKOUID**

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS
05 49 29 87 63 - sepsauzevaussais.jimdo.com
Super U / Boulangerie Daout / SEP



Comité des fêtes : 1600 € en faveur du Téléthon

Depuis six ans l'équipe du comité des fêtes s'engage aux côtés du Téléthon pour aider l'association française contre les myopathies. Leur choix se porte toujours autour d'un diner pot-au-feu et d'une soirée dansante. Elle avait lieu le samedi 3 décembre sous le toit de la salle socioculturelle.

Les petites mains de l'association aidées par des bénévoles au grand cœur ont tout d'abord dans la joie et la bonne humeur, épluché et lavé dès le matin les pommes de terre, les carottes, les choux, les navets et les poireaux qui sont les légumes de base d'un bon pot-au-feu. Ensuite est venue pour elles, le temps de le faire cuire, de décorer la salle aux couleurs du Téléthon et d'accueillir les convives.

Moins de convives que l'an passé.

Ils étaient cent-vingt participants à s'associer à ce moment de partage, une vingtaine de moins que l'année passée, mais qui ont d'après leur dire dégusté un pot-au-feu gouteux et cuit à point. C'est une belle récompense pour le travail effectué par le comité des fêtes qui aime se rendre utile à travers un événement national comme celui-là.

L'équipe est composée d'une dizaine de bénévoles, mais ce jour là beaucoup d'autres sont venus leur donner un coup de main. Elle remercie avant tout Angélique, Michèle, Christelle, Véronique, Bernard et Patrice qui ont répondu présents pour les aider, mais elle salue également l'engagement de la municipalité qui a mis la salle à disposition, la caisse locale et l'agence du Crédit Agricole pour avoir offert l'apéritif, les gobelets et les nappes, la boulangerie Daout qui a fait cadeau du pain, Jean-Pierre et Martine Ragonnaud pour avoir animer

la soirée dansante gratuitement, Thierry et Françoise Diguët du Super U pour le dessert, le magasin Spar qui a vendu la viande à prix coutant, Geneviève et René Mouclier pour la fourniture des poireaux, Michèle et Bernard Bouton pour celle des navets, Florence et Dominique de la pizza Ranch'Flo, Dominique et Gilles Legeron du bar de la tour, Bertrand Appercé du café du commerce pour avoir accepté les cartons de la bourriche, sans compter certainement d'autres non cités.

Les randonneurs sauzéens se sont mobilisés aux côtés du Comité des fêtes

Ils ont encadré plus de quarante participants pour une randonnée pédestre de 8 km sur le circuit de l'Argile au manoir. Leur participation a permis de collecter 164 € (merci au président Jean-Jacques Monturier qui a accepté d'organiser cette marche en faveur du Téléthon).

Tout mis bout à bout, sans compter les dons, le bénéfice de cette soirée soit 1600 € (1500 € l'année dernière) a été reversé le 12 décembre à l'association française contre les myopathies à la délégation de Niort.

Le président du comité des fêtes Nicolas Marot.



Tous les premiers samedis du mois de septembre, un festival de musique et d'art se déroule sur une petite colline aux abords de Sauzé-Vaussais à La Montée Blanche. Ce festival est un forum artistique et musical informel avec un bon mélange de français et d'anglais. Dans un environnement sympa, il permet au public de faire connaissance des artistes et de leur travail, de s'essayer à de nouvelles techniques artistiques et de profiter en même temps des talents excellents de la région et d'ailleurs. Pour 2017, le spectacle aura lieu le **samedi 2 septembre** avec un programme débutant autour de 14h00.

L'après-midi seront proposées des activités d'art participatif comme, par exemple, peinture sur tissu, atelier tricot, fabrication de bougies, création d'une pile de bois décorée, ainsi que d'autres surprises.

Le soir fera place à des chanteurs et musiciens de qualité venus d'ici et d'ailleurs qui interpréteront leurs propres compositions et nous emmèneront dans leur univers, allant de la chanson française jusqu'au folk et rock british.

L'Open Sky Festival est organisé par une association locale à but non-lucratif. L'entrée est gratuite !

Un avis d'un festivalier

"D'abord un grand merci pour cette très chouette après-midi suivie d'une soirée fantastique. Ne changez rien à ce festival, il a vraiment quelque chose de particulier : son côté intimiste, la qualité des prestations musicales, l'ambiance qui se dégage de ce lieu, les thèmes d'atelier et l'accueil sympathique en général."

VIENS, CONNECTE -TOI, CREE

Chorale A Travers Chants



La chorale A Travers Chants, qui existe depuis plus de 40 ans, est gérée actuellement par un conseil d'administration de

10 personnes. A ce jour elle est composée de 79 choristes et dirigée par Jean François LUCAS, chef de chœur et musicien. Les répétitions ont lieu un mercredi sur deux à Sauzé de 20h30 à 22h30, sauf pendant les vacances scolaires, dans une ambiance conviviale. Son répertoire se compose d'une vingtaine de chants contemporains, auxquels s'ajoutent 2 à 3 chants classiques. En plus des 2 concerts annuels que cette chorale organise l'un au printemps et l'autre en automne, elle se produit régulièrement à la demande, soit pour des associations caritatives (téléthon, ligue contre le cancer, rétina, etc...), soit pour des foyers ruraux, des mairies, des associations ou des particuliers. Actuellement elle recherche des hommes pour étoffer ses pupitres de ténors et basses. Si vous aimez chanter Messieurs, venez faire un essai ! **Pour tout renseignement, la présidente Jocelyne Raveneau est à votre écoute au 06 82 95 41 20.**

Secours Catholique Sauzé-Vaussais



Un groupe convivial de 15 à 20 personnes se réunit tous les lundis après midis. Lors de ces rencontres des activités manuelles sont pratiquées, mais c'est surtout l'occasion pour chacun de passer un bon moment ensemble.

D'autres activités pourraient être développées, mais nous manquons de bénévoles pour les mettre en place, par exemple l'Accueil Familial de Vacances (AFV, accueil d'un enfant pendant 3 semaines l'été), renforcement de l'équipe pour les permanences à la Maison de la Solidarité et beaucoup d'autres encore.

Le Secours Catholique propose de larges possibilités de missions bénévoles, ponctuelles ou à plus long terme ... la mission qui vous ressemble est celle que vous construisez avec nous ! N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

Et pour finir, vous pouvez



dès maintenant noter dans vos agendas notre repas

« **Poule au pot** », **le samedi 11 février 2017 !**

Pour toute question :
07 88 28 45 52.

Cette année le Secours Catholique, créé juste après la guerre, a fêté ses 70 ans. Ce fut l'occasion partout en France de montrer son visage actuel. A Sauzé-Vaussais, aussi, cet anniversaire a été fêté. Nous sommes allés à la rencontre des résidents du Foyer logement et également des jeunes de la Maison des jeunes. Nous y avons présenté un Secours Catholique en marche à travers toutes ses actions et montré que beaucoup de chemin a été parcouru depuis sa création. Lors de notre passage à la Maison des Jeunes tous les participants à cet anniversaire ont pu laisser leurs empreintes comme autant de feuilles sur un arbre. Les demandes d'aide d'urgence, la rencontre de personnes à la demande des assistantes sociales et l'animation d'un groupe convivial, représentent nos actions à Sauzé-Vaussais.

Les personnes ayant besoin d'une aide alimentaire d'urgence peuvent être reçues tous les lundis, jeudis et vendredis de 10h à 12h, sur rendez vous à la Maison de la Solidarité.

Au chœur du Baobab

L'association Au Chœur du baobab cette année encore a envie de vous faire voyager en Afrique ! Des ateliers pour apprendre à cuisiner à la sénégalaise ou à la béninoise vous seront proposés. Si vous avez envie de danser sur le rythme des djembés, votre vœu sera réalisé puisque trois stages sont planifiés ! Nous serons présents au Marché de Noël pour faire votre connaissance ! Préparez-vous à nous rejoindre à faire la fête à l'africaine le samedi 13 mai prochain ! Nous rappelons qu'une partie de nos bénéfices sont reversés à 'association sénégalaise Taisen éduc' qui oeuvre pour la formation scolaire et professionnelle de nombreux Dakarais. Consultez le programme !



L'association des parents d'élèves du Collège Anne Franck regroupe plus de 10 membres actifs. Elle a pour but d'organiser des manifestations dont les bénéfices servent, dans leur intégralité, à alléger au maximum la contribution financière des familles pour les activités scolaires (sorties, théâtre, journée d'intégration, voyage...) et à améliorer la vie scolaire de nos enfants. Chaque année, vos enfants peuvent compter sur une participation d'environ 1500 à 2000 €.

Voici les projets pour l'année 2016/2017 :

Le cross : le 10 novembre dernier, entre 2 averses, nos collégiens se sont donnés à fond dans une course autour du plan d'eau avec leurs camarades de CM1/CM2 de l'école primaire de Sauzé-Vaussais : félicitations à tous !!

La tombola : la vente de tickets débutera avant les vacances de Noël pour se terminer à la rentrée de janvier 2017, tirage vers mi-janvier : de nombreux lots à gagner

Opération papier cadeau : comme chaque année, accompagné de collégiens, nous serons heureux de vous faire de jolis paquets cadeaux à mettre sous le sapin... don à votre convenance. Nous serons présents, les samedis 10 et 17 décembre, ainsi que toute la semaine avant Noël dans la galerie de Super U (calendrier en ligne sur le site du collège).

Bijoux : pour les gourmands, nous organisons une vente de madeleines et autres douceurs au mois de mars, la liste

et les photos de ces délices seront en ligne sur le site du collège : à consommer sans modération...

Fête du collège : au mois de juin, pour finir en beauté, nos collégiens nous préparent un spectacle et nous, de quoi vous restaurer afin de passer une très bonne soirée.

Fournitures : pour vous faciliter la rentrée, nous vous proposons un pack complet de fournitures sans le stress des courses !!

Merci à Madame BONTEMPS Principale du collège pour les années passées en sa compagnie, et souhaitons la bienvenue à Monsieur COMBELLES qui lui succède depuis novembre dernier.

Merci aussi à l'équipe enseignante, aux commerçants, aux parents pour leur participation.

Nous sommes à la recherche de membres pour faire vivre cette association, cette année à l'assemblée générale, il y a eu 6 nouveaux parents dont 2 ont intégré le bureau !! L'année prochaine plus de la moitié du bureau nous quitte : leurs enfants qui sont en 3^{ème} partent pour le lycée. Sans vous, cette association ne peut exister, n'hésitez pas à nous rejoindre dans une ambiance sympa, détendue !!! apecaf@gmail.com

Au nom de L'APE CAF, Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année, Ainsi qu'une excellente année 2017.

L'USA Sauzéen – Football continue sa route !

Pour la saison sportive en cours (2016-2017) en ce qui concerne l'effectif Senior tout va pour le mieux. En arrivant au total de 40 licenciés, il a donc fallu inscrire deux équipes en Championnat.

L'équipe 1 va finir 1^{ère} de la Phase 1 de la compétition (5^{ème} Division de District) et vu la qualité des joueurs qui la composent elle peut ambitionner le meilleur pour la deuxième partie de saison. Cela redonnerait des couleurs au club qui par le passé a vécu des grands moments au niveau départemental.

L'équipe 2 vit bien également et joue surtout pour le plaisir de se retrouver ensemble. Elle est là aussi pour apporter une certaine stabilité à tout le groupe qui en a manqué un peu dans un passé récent.

Pour les Jeunes voilà maintenant la troisième saison que nous fonctionnons en entente complète et toutes catégories confondues avec le F C Boutonnais (en gardant l'entente avec Clussais et Limalonges). Ce qui correspond à une école de foot qui s'étend sur tout le territoire de la Communauté de Communes (formule actuelle avant regroupement général). On approche donc le nombre de 150 licenciés qui sont répartis comme suit : 3 équipes en U 11, 3 en U 13, 2 en U 14-15, 1 en U 17 et 1 en U 18-19.

Deux catégories jouent donc au niveau régional (U 14 et U 19) et se comportent honorablement. La compétition est

relevée mais le but est de les faire progresser.

Les équipes 1 des autres catégories jouent au meilleur niveau départemental et occupent des places honorables dans leur championnat respectif.

Les équipes 2 remplissent leur rôle de réserve comme il convient et évoluent à leur niveau pour progresser dans les meilleures conditions.

Les matchs de tous ces enfants sont répartis sur les différents terrains du secteur. Sur le site de Sauzé, ce sont les U 13 qui occupent les lieux. Ainsi en 1^{ère} phase sont venus nous rendre visite les jeunes Chamois Niort, Bressuire, Thouars, ... que du beau monde ! Pourvu que ça dure !!

Le bureau de l'Amical Sauzéen est constitué de : Dominique Sicot (Président), Catherine Charruyer (secrétaire) Jean-Philippe Vezien (trésorier) Olivier Eloi (animation – loto) + Christophe Moreau et d'autres jeunes qui nous ont rejoint cette saison et qui vont s'investir plus encore. Jean-Guy Charrier (entraîneur) et Jean-Paul Robichon (éducateur Jeunes) s'occupent principalement de la partie compétition sportive.

Remerciements à la Mairie (conseil municipal) et son équipe technique pour l'aide apportée (tonte du terrain, subvention, installations...).

Joyeux Noël et Bonne Année 2017 à tous !!!

Club détente et création

Cette année s'est bien passée pour le Club Détente et Création mais nous avons eu aussi de tristes nouvelles. Notre dernière Présidente, M^{me} Léoni Dominique, a perdu son mari, Fernand, en janvier et elle a démissionné pour vivre ailleurs. Tous nos remerciements à elle pour tout ce qu'elle a fait pour notre club. Une nouvelle Présidente a été élue en septembre, M^{me} Costin Annette, et elle a été bien acceptée par toutes les autres adhérentes et spécialement M^{me} Boireau Sylvie, la trésorière et M^{me} Mongeaud Françoise, la secrétaire. Remerciements aussi au bureau précédent, M^{me} Boireau, M^{me} Mongeaud, M^{me} Molina, M^{me} Garçon et M^{me} Robineaud.

Nous ne sommes que huit femmes maintenant et nous voulons attirer d'autres adhérentes pour augmenter pas seulement notre nombre, mais aussi ce que nous faisons en ce moment ; le point-de-croix, la Broderie traditionnelle, le Hardenger et le cartonage créatif; peut-être nous lancer au tricot, au crochet et à la tapisserie. Sans doute voyez vous les affiches qui sont partout dans les magasins de la région.

Nous sommes occupées en ce moment par les préparatifs pour notre Salon bisannuel «Les Fils en Folie» qui aura lieu le week-end du 1^{er} et le 2^{ème} avril 2017 au Gymnase de Sauzé-Vaussais. La demande pour réserver les stands est heureusement importante, comme toujours, pour notre Salon et elle ne vient pas seulement de France mais aussi des pays voisins.

Cette année, nous avons été présentes à la Foire aux Vins et de la Gastronomie, organisée par le Comité des Fêtes de Sauzé-Vaussais et au Marché de Noël, organisée par Osez- Sauzé. Deux événements très agréables où nous avons beaucoup de belles créations en vente.

Si vous voulez nous rejoindre, débutantes ou plus perfectionnées, nous nous rencontrons tous les jeudis de 14H00 à 17H00 à la salle du club à gauche du Collège Anne Franck sur la Route de Limoges à Sauzé-Vaussais. Nous serons ravies de vous accueillir.

Pour plus de renseignements les contacts sont:

M^{me} Costin Annette : 05 49 29 92 04
annettedavid@wanadoo.fr (anglais et français parlé)
ou Mme. Boireau Sylvie : 05 49 07 64 40
sylvie.creation79@gmail.com



La collecte des papiers continue (18-22 avril 2017). Stockons nos papiers !



La collecte d'avril 2016, réalisée par de nombreux bénévoles de tous âges, avec la participation aussi des habitants et des entreprises du secteur de Sauzé-Vaussais et des environs (secteurs de Melle, Lezay, Civray, Villefagnan, Ruffec), a permis de ramasser 60 tonnes de papiers (moins qu'en 2015 où nous avons atteint près de 76 tonnes).

L'association ASTM remercie tous ceux qui y ont contribué tant pour le stockage que pour la communication, le ramassage, le transport, les repas du midi... Merci à la Maison Communale des Jeunes pour sa participation active. Des communes apportent leur soutien par une subvention ou par le prêt de véhicules comme Sauzé-Vaussais... qu'elles en soient remerciées, ainsi que tous les autres donateurs qui contribuent à réduire les frais de la collecte.

Le prix de base du papier ayant un peu augmenté, les 5000 € dégagés permettront de financer de nouveaux projets.

A quoi sert cet argent des papiers ?

En 2016, l'ASTM a pu répondre favorablement à l'association «AMANA» (traduire par « Confiance en l'Avenir ») du sud-est Cameroun. Cette association composée d'agriculteurs a monté un projet important pour les producteurs, pour les éleveurs et pour la population : transformer le maïs récolté en farine pour la consommation humaine et en provende pour l'élevage. L'ASTM a envoyé 4000 € pour l'achat d'une égreneuse de maïs et d'un moulin. Voici 2 courriers envoyés par Emmanuel, l'animateur camerounais qui coordonne l'activité du groupe « AMANA ».

Courrier du 1^{er} mars 2016 « Nous sommes entrés en possession de l'argent prévu pour le projet. Vous ne mesurez pas le grand bond que nous allons faire grâce à cet appui. Ainsi, le matériel que nous aurons permettra aux membres du groupement de transformer facilement le maïs en farine pour la population de Batouri. Les producteurs de volailles auront aussi, à un coût raisonnable, de la provende sur place et n'iront plus acheter les aliments loin d'ici. »

Courrier du 10 mai 2016 « Nous avons été livrés en matériel comme prévu depuis le mois de mars : Le moulin et l'égreneuse. Cela fut l'objet d'une joie partagée avec tous les membres du groupe. Nous sommes entrain de chercher une place en ville. Pour cela nous avons contacté le Maire et le Délégué de la ville qui voient en cela un moyen de développement. »

A.S.T.M. signifiera « Terres du Monde » au lieu de « Tiers-Monde » !

« Tiers-Monde » a été inventé vers 1950 pour désigner l'ensemble des pays qui n'appartenaient ni au monde occidental capitaliste, ni au monde communiste. Après la chute du mur de Berlin, en 1989, ce terme n'avait plus sa raison d'être. Il a continué cependant à être utilisé pour désigner l'ensemble des pays en développement. Le maintien de ce qualificatif « tiers-monde » pouvait surprendre, car il décrit, tout comme « tiers-état » avant 1789, une infériorité, une dévalorisation par rapport à un autre monde, ou à un autre ordre, qui est riche et dominant. Pour remplacer « Tiers Monde » notre association a donc choisi l'expression « Terres du Monde » Le terme « Terres du Monde » correspond bien à l'histoire de notre association et aux projets qu'elle a financés en Tanzanie, au Burkina, au Congo et au Cameroun et qui ont eu pour but principal de soutenir des populations paysannes : leur permettre d'utiliser leurs terres et ses ressources pour se nourrir. L'ASTM n'avait-elle pas aussi commencé avec l'arrivée d'Yves Marché en Tanzanie ? Yves accompagnait là-bas des petits paysans dans le travail de leurs terres et avait été appelé « le laboureur » par les habitants du village où il avait introduit la culture attelée !



Association nationale des anciens combattants et ami(e)s de la résistance comite de Sauzé-vaussais

L'année 2016 se referme, et comme de coutume c'est le moment pour chaque association de faire son bilan d'activité.

Le comité ANACR de Sauzé-Vaussais composé de 20 membres : 8 anciens résistants et 12 amis de la résistance, a honoré, par sa présence, une trentaine d'invitations reçues, nous conviant aux cérémonies commémoratives de notre région. Les organisateurs en sont principalement les mairies, les préfectures et les associations voisines.

En collaboration avec les municipalités concernées, nous avons organisé trois cérémonies. La première, le 25 juillet devant la stèle route de Gournay, date anniversaire où furent abattus par la police française deux jeunes résistants. La seconde, au cimetière de Lussais et Javarzay, en hommage à quatre résistants fusillés par les allemands. La troisième, avec l'aide de la municipalité de Sauzé-Vaussais, nous avons présenté la 27^{ème} journée de la résistance placée sur le thème du 71^{ème} anniversaire de la libération et de la victoire sur le nazisme.

Un cortège composé en tête de deux véhicules d'époque : la traction de Monsieur Morisset et le dodge de Monsieur Laroche, suivi de la Musique Départementale des Sapeur-Pompiers des Deux-Sèvres, des portes drapeaux d'association d'anciens combattants, des jeunes sapeur-pompiers et de leurs encadrants, précédés de nombreuses personnes civiles et militaires. L'ensemble s'est rendu au cimetière pour rendre un hommage et déposer une gerbe sur la tombe des résistants morts au combat.

De retour place des halles, c'est Monsieur Auvin, président d'honneur, qui dirige la cérémonie en lançant un message d'optimisme et de satisfaction aux amis de la résistance qui ont su dit-il « prendre la relève des anciens et assurer le bon déroulement de cette journée ».

Les allocutions vont se succéder, celle de Monsieur Gadioux, président ; Monsieur Eprinard, maire de Sauzé-Vaussais ; Madame Vachon, vice-présidente du conseil départemental ; Monsieur Barillot, conseiller départemental ; et Madame Batho, député de la deuxième circonscription des Deux-Sèvres. Tous ont rappelé les difficultés actuelles et l'importance des valeurs républicaines et résistantes.

Présentés par Audrey Gadioux, de jeunes volontaires ont souhaité s'exprimer, 3 élèves de l'école primaires, encadrés par Madame Delage nous ont lu « Nuit et Brouillard » de Jean Ferrat. Ensuite, 6 élèves du Collège Anne Frank ont lu successivement la lettre de Guy Moquet, celle de Michel Manouchian et la « La rose et le réséda » de Louis Aragon.

Puis, Emilie, lycéenne, nous a présenté et lu le serment de Buchenwald. Pour sa dixième participation à la journée de la résistance, Audrey, nous a lu un texte de sa composition, « Si c'était à refaire... », le tout en harmonie musicale.

La sensibilité du public était atteinte, ayant pour effet un retour immédiat d'applaudissements et l'attribution de nombreux encouragements. Cette participation jeunesse est pour nous essentielle, elle bouscule des jugements préconçus et démontre que la parole offerte est toujours source d'intérêt.

Pour cette occasion le comité remercie, Monsieur Couhé, directeur de l'école primaire ; Madame Bontemps, principale du Collège Anne Frank ; ainsi que les enseignants et les parents qui dans l'ombre ont contribué au bon déroulement de cette intervention littéraire.

Après le dépôt de gerbe, les hymnes Anglais et Français, le salut des portes drapeaux, c'est un vin d'honneur offert par la municipalité qui attendait chacun d'entre nous et allait clôturer cette cérémonie. Il nous faut remercier toutes celles et ceux qui nous ont apporté leur aide, ainsi que la qualité de la prestation musicale de la fanfare, la sonorisation irréprochable de Monsieur Poupinot, et à vous tous ayant répondu à notre invitation. Votre présence nous encourage et nous renforce dans nos convictions.

« L'Histoire n'est pas une nostalgie, elle est notre avenir. »



Section 1588^{ème} des médaillés militaires de Sauzé-Vaussais

Les Médaillés Militaires



Apolitique et non-confessionnelle, la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire dispose d'un réseau de 850 sections réparties en France, dans les DOM-TOM et à l'étranger, qui contribuent à son action sociale et s'attachent avec elle au rayonnement de la médaille militaire, ainsi qu'au culte de la mémoire.

Une large part de son budget est logiquement dédiée à l'entraide, qu'il s'agisse de participer à l'éducation d'enfants orphelins d'un père médaillé militaire, de manifester sa bienveillance à l'égard des Anciens. Dans le même esprit, elle participe aux actions menées par la fondation « Un avenir ensemble » placée sous l'égide de la Légion d'honneur. Précisons dans ce cadre que depuis 2005 les maisons d'éducation de cet ordre sont accessibles aux jeunes descendantes de médaillés militaires.

L'assemblée générale, de la section 1588, des Médaillés Militaires de Sauzé-Vaussais et Chef-Boutonne a eu lieu, le 20 février à 10H30, dans les locaux de la salle socioculturelle de Sauzé.

L'effectif de la section était de 22 Médaillés Militaires et de 10 Dames d'entraide. Ils se réunissent deux à trois fois par an, participent aux réunions départementales ainsi qu'à toutes les fêtes patriotiques avec le drapeau.

Leur but est de renforcer les liens de solidarité entre ses membres, d'assurer la défense de leur honneur, de leurs intérêts moraux et matériels, d'aider les anciens combattants et victimes de guerre dans la défense de leurs droits.

Après avoir démontré, au cours de l'ordre du jour, la bonne vitalité de la section grâce aux adhérents et en particulier aux membres du comité de section le Président a remercié, très vivement, pour le travail accompli en remettant différents diplômes et médailles aux personnes concernées, à savoir:

Diplôme d'honneur : Mesdames Ginette ESCULLIER et Valérie MAILLARD.

Médaille d'argent : Messieurs Gérard CLUZEAU et Maurice ROBIN.

Médaille vermeil : Madame Denise MAGNAIN - Messieurs Daniel RIVET, Guy ROUFFAUD et André THIBAUDEAU.

L'assemblée générale s'est terminée par un dépôt de gerbe au monument aux morts suivi d'une minute de silence en mémoire des disparus.

Récemment, nous avons été sollicités pour accueillir les sections de Melle et Lezay. Une Assemblée Générale Extraordinaire a donc eu lieu le 8 octobre de cette année. L'ordre du jour faisait acte de la fusion de ces sections avec la nôtre. C'est à l'unanimité que cette fusion a été acceptée. Suite au procès verbal transmis à la Société Nationale d'entraide de la Médaille Militaire à Paris, celle-ci vient d'être entérinée par le Conseil d'administration le 15 novembre 2016.

Aujourd'hui la section 1588° de Sauzé-Vaussais regroupe donc : Chef-Boutonne, Lezay et Melle. Ce qui porte notre effectif à 50 adhérents dont 14 Dames d'entraide.

Le bureau se compose du président Didier BOISSON, du vice-président Gérard CLUZEAU, de la trésorière Francine VINSOT, du secrétaire Clément MORINIERE, des porte-drapeaux Michel AIMARD, Serge CHAVIER, Eric LAGRANGE, Albert PAIRAULT, Jack ROUGIER, Jacques VALLET, Maurice VALLETTE.

**Le Président
Didier BOISSON**



La Mairie

Tél. : 05 49 07 60 53

Lundi, Mardi : 9h-12h / 14h-17h,

Mercredi : 9h-12h,

Jeudi et Vendredi : 9h-12h / 14h-17h,

Samedi : 9h-12h

E-mail : mairie.sauzevaussais@cegetel.net

Site internet : www.mairie-sauze-vaussais.fr

Conciliateur de justice

(sur RDV à la Mairie)

M^{me} PARNAUDEAU Elisabeth

Tél. 06 75 47 15 25

M. FAURE René

Tél. 06 82 42 28 59

Communauté de Communes

du Cœur du Poitou

Hôtel de ville - BP 29

79110 - Chef-Boutonne

Tél. : 05 49 29 83 93

Fax : 05 49 29 91 35

E-mail : coeurdupoitou@paysmellois.org

Président : M. MICHELET Fabrice

Numéros utiles

Centre Médico-Social, Assistante Sociale

sur RDV : 05 49 27 02 28

Foyer Logement et Service d'Aide

Ménagère à Domicile : 05 49 07 71 69

D.D.E. : 05 49 07 61 32

Ecole Maternelle : 05 49 07 66 47

Ecole Primaire : 05 49 07 60 17

Collège Anne Frank : 05 49 07 61 16

Gendarmerie : 05 49 07 60 03

Groupe Médical : 05 49 07 60 60

Infirmières et infirmier ou CMS

(du lundi au vendredi de 8h à 8h30) :

05 49 07 61 51

Gymnase intercommunal : 05 49 07 69 25

La Poste : 36 31

Pompier Centre Secours : 18

Office de Tourisme : 05 49 29 15 10

Trésorerie : 05 49 07 60 51

Relais Assistante Maternelle (C.C.C.P) :

Responsable Magalie Beauclair

à Sauzé -Vaussais :

05 49 07 47 91

m.beauclair-coeurdupoitou@paysmellois.org

Standart C.C.C.P : 05 49 29 83 93

Trésor Public :

Nouveaux horaires à compter

du 1^{er} juin 2015 :

La trésorerie de Sauzé-Vaussais est

ouverte au public le matin uniquement

de 9 heures à 12 heures 15 et ce depuis

le 1^{er} juin 2015.

Autres Permanences

Mairie

- Mission Locale mardi et mercredi matin sur RDV
- Conseiller Départemental M. Dorick Barillot... samedi de 11h à 12h
- Sécurité Sociale, CPAM 9h à 12h le mardi
- Association Intermédiaire..... Jeudi M sans RDV
- CCAS horaires Mairie
- CBE sur RDV, jeudi après-midi
- Passeport biométrique..... sur RDV, du lundi au vendredi

Bibliothèque Municipale

Tél. : 05 49 07 38 93

Prêt de livres et de CD, horaires d'ouverture :

Mercredi.....9h30-12h et 14h-18h30

Jeudi.....9h30-12h et 14h-17h30

Samedi (une semaine sur deux, les semaines impaires)...10h-12h

Cinéma chez nous

Responsable : SEP. séances le vendredi toutes les 2 semaines à la Mairie

Pôle Environnement à Sauzé-Vaussais

20 rue Treille Bourgeau - 79190 Sauzé- Vaussais

Tél. : 05 49 07 78 42 - Portable : 06 77 83 48 33

Lundi et Mardi..... 8h30-12h30 et 13h30-17h

Mercredi..... 8h30-12h30

Jeudi et Vendredi..... 8h30-12h30

Gendarmerie Nationale

Les jours et horaires d'ouverture sont :

Du lundi au samedi : 8h-12h et 14h-19h

Le dimanche et les jours fériés : 9h-12h et 15h-18h

En cas d'urgence, 24h/24 et 7j/7 :

Faites le 17

**Vous êtes invité
à la soirée des voeux
du Maire qui aura lieu**

LE VENDREDI 13 JANVIER 2017

À 19 HEURES.

SALLE SOCIO CULTURELLE

Le Conseil municipal vous souhaite
de joyeuses fêtes de fin d'année
et vous adresse ses meilleurs voeux pour 2017.

